

LIENS ENTRE LE CONSEIL ET LA DIRECTION GÉNÉRALE

CONSEIL D'ÉDUCATION

Politique 2.2

Évaluation du rendement de la direction générale (monitoring)

La vérification du rendement de la direction générale du Conseil se fait de façon systématique et rigoureuse en fonction des politiques du Conseil sur les *Fins* et les *Limites* imposées à la direction générale.

En conséquence,

- 2.2.1 L'évaluation ne vise qu'à déterminer dans quelle mesure les politiques du Conseil sont respectées. Les données qui ne visent pas cet objectif ne sont pas considérées comme des données d'évaluation.
- 2.2.2 Aux fins de la collecte des données d'évaluation, le Conseil utilise une ou plusieurs des méthodes suivantes : a) examen des rapports internes de la direction générale sur le respect des politiques; b) examen des rapports des tierces parties indépendantes mandatées par le Conseil pour évaluer le respect des politiques, et; c) examen direct par un ou plusieurs membres désignés du Conseil pour évaluer le respect des critères d'une politique en particulier.
- 2.2.3 Dans tous les cas, le critère de mesure est l'interprétation raisonnable de la direction générale, eu égard à la politique faisant l'objet de l'évaluation.
- 2.2.4 Toutes les politiques constituant des directives à la direction générale font l'objet d'une évaluation à une fréquence et au moyen d'une méthode établies par le Conseil. Le Conseil peut évaluer toute politique en tout temps par n'importe quel moyen, mais il procède habituellement selon un calendrier établi au préalable.
- 2.2.5 L'évaluation annuelle de la direction générale se fera en se basant sur la synthèse des rapports de vérification obtenus au courant des deux dernières années. Afin de déterminer les échelons d'augmentation, l'évaluation se fera à chaque année, en juin et fera l'objet d'une résolution par le Conseil afin de se conformer aux exigences de la vérificatrice générale.
- 2.2.6 Le Conseil reçoit les rapports de vérification et se rencontre pour discuter à huis clos en mai de chaque année afin que le président prépare la recommandation de l'évaluation et l'achemine au Conseil pour commentaires avant sa présentation à la direction générale.

Calendrier de l'évaluation des politiques			
Politique	Méthode	Fréquence	Mois d'application
3.0 Contraintes globales de la direction générale	Interne	Bisannuelle	Juin 2018, 2020...
3.1 Planification financière/ budgétaire	Interne	Bisannuelle	Novembre 2018, 2020...
3.2 Situation et activités financières	Interne	Bisannuelle	Décembre 2018, 2020...
3.3 Relations avec la clientèle	Interne	Bisannuelle	Novembre 2017, 2019...
3.4 Relations avec le personnel	Interne	Bisannuelle	Janvier 2019, 2021...
3.5 Protection des actifs	Interne	Bisannuelle	Février 2019, 2021...
3.6 Communication et appui au Conseil	Inspection directe	Bisannuelle	Mars 2019, 2021...
3.7 Embauche, rémunération et avantages sociaux	Interne	Bisannuelle	Avril 2019, 2021...
3.8 Remplacement d'urgence de la direction générale	Interne	Bisannuelle	Octobre 2017, 2019...
3.9 Planification stratégique des installations scolaires	Inspection interne	Bisannuelle	Novembre 2017, 2019...
3.10 Transport scolaire	Interne	Bisannuelle	Décembre 2017, 2019...
3.11 Gestion du district dans un milieu minoritaire	Interne	Semestrielle	Novembre 2018...
3.12 Formation des membres des CPAE	Interne	Bisannuelle	Février 2018, 2020...
3.13 Accueil et intégration des élèves issus de l'immigration	Interne	Bisannuelle	Mars 2018, 2020...
3.14 Diffusion de l'hymne national	Interne	Bisannuelle	Septembre 2018, 2020...
4.0 Fins en éducation	Interne	Annuelle	Octobre

(CED – approuvée le 14 octobre 2014) – mise à jour : septembre 2017